

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 25 avril 1899, a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :

Grand-Croix : Son Excellence le Comte de Münster Ledenbourg, Ambassadeur de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne près la République Française ;

Grand Officier : M. le Contre-Amiral Baron de Bodenhausen, Inspecteur de la Marine Impériale Allemande.

M. Henri Coutlé, nommé par le Prince, Consul de Monaco à Montréal (Canada), a reçu l'exequatur du Gouvernement de S. M. la Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Impératrice des Indes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Les superbes fêtes célébrées à l'occasion de la pose de la première pierre du Musée Océanographique se sont continuées et clôturées mercredi dernier avec non moins d'éclat que la veille.

Le feu d'artifice, tiré mardi soir dans la rade, avait terminé brillamment la première journée dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro.

Il nous reste donc aujourd'hui à parler du magnifique concert de gala et de la fête populaire de nuit de mercredi.

Le concert de gala qui a eu lieu dans la salle Garnier a obtenu le succès le plus complet. A 3 heures précises, Leurs Altesses Sérénissimes prennent place dans leur loge avec les Envoyés des Gouvernements étrangers. L'orchestre joue successivement l'Hymne monégasque, l'Hymne allemand, puis la *Marseillaise* qui sont écoutés debout, par l'élégante assistance garnissant toute la salle.

L'excellent orchestre du Casino s'est véritablement surpassé sous la magistrale direction de M. Léon Jehin et cette superbe phalange s'est montrée à la hauteur de sa réputation européenne, en exécutant à la perfection un programme auquel étaient inscrits la dramatique ouverture de *Moïna*, de M. I. de Lara ; d'élégants fragments de *Sylvia*, de Delibes ; les *Erinnyes*, de Massenet et la *Danse macabre*, de Saint-Saëns.

La seconde partie comprenait une sélection de *Tannhäuser* ; un très pittoresque poème de Schumann, les *Bohémiens*, superbement chanté par les Chœurs ; deux petits chefs-d'œuvre de Mendelssohn, la *Chanson du Printemps* et la *Fileuse* ; et la marche de la *Damnation de Faust*, de Berlioz, qui a terminé dignement cette cérémonie.

La fête de nuit a été particulièrement originale et réussie. La place du Palais ainsi que toutes les

rues avoisinantes étaient brillamment illuminées. Tour à tour la Société Philharmonique, la Chorale l'*Avenir* et la musique de la Société des Régates font entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire. Puis, tandis que la foule s'écarte, les membres du Sport Vélocipédique Monégasque montés sur leurs machines éclairées et décorées de la façon la plus pittoresque et la plus réjouissante, font leur entrée, fanfare en tête, par la rue du Tribunal et évoluent en gracieux carrousel sur la place du Palais. Ce spectacle fort original obtient un très grand succès.

Les présidents ainsi que les chefs de musique sont ensuite introduits dans les salons du Palais où Leurs Altesses et leurs invités expriment leurs félicitations et complimentent les organisateurs de la fête.

Tandis que l'Estudiantina monégasque donne une sérénade dans la Cour d'honneur, le cortège de la retraite aux flambeaux se forme sur la place du Palais et parcourt ensuite les principales rues et avenues de Monaco et de la Condamine. Cette retraite, à laquelle prennent part toutes les Sociétés, a été des plus réussies, et l'animation qu'elle a provoquée dans les rues s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée.

La population gardera un durable souvenir des réjouissances qui ont accueilli la présence des Envoyés de l'Allemagne et de la France, ainsi que de l'imposante cérémonie dont le territoire monégasque a été honoré, cérémonie dont toute la presse européenne a enregistré la haute signification scientifique et humanitaire.

De leur côté, les Envoyés étrangers ne manqueront pas de signaler à leurs Gouvernements respectifs le cordial accueil qui leur a été fait au cours de ces fêtes et les manifestations sympathiques dont ils ont été l'objet de la part de la population monégasque.

M. le vice-amiral Brown de Colstoun et M. le lieutenant de vaisseau Lauwick, son aide de camp, ont quitté jeudi matin la Principauté par le train partant à 7 h. 14. L'amiral a été accompagné à la gare par S. A. S. le Prince Héritaire et M. le Comte de Lamotte d'Allogny, chambellan.

Le lendemain, par le même train, est parti M. le contre-amiral de Bodenhausen, qui a été accompagné à la gare par M. le commandant Alban Gastaldi.

Samedi, LL. AA. SS. le Prince Albert I^{er} et le Prince Louis ont accompagné et salué sur le quai de la gare S. Exc. M. le comte de Münster, représentant de S. M. l'Empereur d'Allemagne, et la Comtesse Marie de Münster, qui sont rentrés à Paris par le train de luxe de l'après-midi.

Le Gouvernement de la Principauté, invité par le Ministre impérial d'Allemagne à se faire représenter au Congrès de la tuberculose, qui doit se tenir à Berlin du 24 au 27 mai courant, a confié cette mission à M. le docteur Vivant, membre du Comité d'hygiène publique et de salubrité.

S. Exc. le Gouverneur Général a reçu une réclamation de plusieurs abonnés au téléphone signalant diverses imperfections du service, qui n'avaient pas échappé à l'attention de l'administration. Celle-ci s'applique à y remédier, autant que possible ; mais certains troubles dans les communications tiennent à des causes physiques dont l'étude est poursuivie en vue d'en neutraliser les effets.

D'après le désir exprimé par M. le Consul d'Allemagne, nous nous empressons d'informer les intéressés qu'à l'occasion du Congrès de la tuberculose, une exposition d'hygiène des hôpitaux sera organisée à Berlin du 20 mai courant au 18 juin prochain. Cette exposition, dont M. le Ministre des Affaires ecclésiastiques, de l'Instruction publique et des Affaires médicales a accepté la présidence d'honneur, aura un caractère international et se tiendra dans les locaux de la *Philharmonie*.

L'excellente musique de la Société des Régates a donné dimanche, le dernier des concerts bi-hebdomadaires du matin qui ont eu lieu pendant tout cet hiver à Monte Carlo, avec le concours des Sociétés musicales de la Principauté. S. A. S. la Princesse Alice a honoré de Sa présence ce dernier concert qui avait attiré nombre d'auditeurs autour du kiosque de la terrasse du Casino et au cours duquel, entre autres morceaux remarquablement exécutés, les excellents instrumentistes de la Société des Régates ont brillamment enlevé, sous l'habile direction de leur chef M. Bricoux, la belle ouverture de *Moïna*, de M. I. de Lara, qui a été longuement applaudie.

Les concerts du matin en plein air ont été une des innovations heureuses de la saison, et leur agrément a été fort apprécié par beaucoup de familles de la colonie étrangère.

Poursuivant la série de ses attrayantes représentations d'opérettes au théâtre de Monte Carlo, la remarquable troupe des Bouffes nous a donné successivement, au cours de cette dernière semaine, *Gillette de Narbonne*, une des meilleures et des plus célèbres partitions de son répertoire, puis le *Soleil de minuit*, un de ses derniers et de ses plus éclatants succès parisiens.

Très bien montées, ces deux œuvres ont permis d'apprécier de nouveau l'excellent ensemble de la troupe de M. Coudert, l'habile directeur des Bouffes. M^{me} Tariol-Baugé, dans *Gillette de Narbonne*, M^{mes} Alice Bonheur et Micheline, MM. Périer, Regnard, Dubroca et Brunais, dans le *Soleil de minuit*, ont été particulièrement applaudis, et le public a paru fort goûter l'original livret de cette dernière opérette, dont l'action se déroule successivement en Norvège et en Suisse, et qui contient beaucoup de scènes véritablement très réjouissantes.

Dimanche 7 mai aura lieu le pèlerinage annuel de la Cathédrale de Monaco, au sanctuaire de Laghet.

L'archiconfrérie de la Miséricorde fera célébrer, vendredi prochain 5 mai, à 9 heures du matin, un service pour le repos de l'âme de M^r Ramin, son regretté et vénéré président.

Nous avons le regret d'apprendre la mort subite de M. Paul-Marie-Joseph Cases, chancelier du Consulat général de la Principauté à Marseille depuis le 21 décembre 1881. Le défunt était officier du Nichan Iftikhar de Tunis, chevalier de l'ordre Royal du Cambodge et de l'ordre du Libérateur de Vénézuëla et décoré de la Médaille Coloniale.

Dans ses audiences des 25 et 27 avril, le Tribunal Supérieur a condamné les nommés :

Antoine Signetti, né à Tronzano Vercellese (Italie), en mai 1828, brocanteur, sans domicile fixe, à 48 heures de prison, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Charles Gastaldi, né à Olivetta (Italie), le 18 janvier 1866, boucher, demeurant au Carnier (Turbie), à 16 francs d'amende, pour introduction de viande en fraude ;

Guillaume Martinengo, né à Volvera (Italie), le 28 octobre 1860, garçon de café à Monaco, un an de prison (par défaut), pour vol simple.

A dater d'hier 1^{er} mai, les trains express ci-après désignés ont été supprimés :

Trains numéros 431, 443, 449 entre Nice et Monte Carlo ; nos 437 et 465 entre Nice et Menton ; n° 3 entre Cannes et Menton ; n° 414 entre Nice et Cannes ; nos 426, 434, 460 entre Menton et Nice ; nos 432, 444, 456 entre Monte Carlo et Nice.

SUR LE LITTORAL

Mercredi dernier a été célébrée, en la paroisse Saint-Pierre d'Arène, à Nice, la cérémonie religieuse du mariage du prince Eugène Murat avec M^{lle} Violette d'Elchingen. Une assistance des plus aristocratiques se pressait dans l'église magnifiquement décorée. M^r Chapon, évêque de Nice, a donné la bénédiction nuptiale.

Au premier rang de l'assistance se trouvaient le colonel Carrington et le capitaine Ponsonby, représentants S. M. la reine d'Angleterre, et S. Exc. M. Olivier Ritt, représentant S. A. S. le Prince Albert 1^{er}.

Etaient également présents :

Le duc et la duchesse de Leuchtenberg ; le prince et la princesse d'Essling-Masséna ; LL. AA. le prince Louis Murat, le prince et la princesse Joachim Murat, le prince de la Moscowa ; M. Georges Heine ; le duc Jean Ney d'Elchingen ; M^{lle} Rose d'Elchingen ; les princes Louis, Lucien et Alexandre Murat ; M^{lles} Anna, Victoire et M. André de Rivoli ; les princes Sapicha, Lubomirski, Pignatelli d'Aragon et Zurlo ; comte Tyskiewicz ; baron d'Andrian Verburg ; vicomte et vicomtesse de Bresson et M^{lle} de Bresson ; vicomtesse Sophie Vigier ; vicomte et vicomtesse René Vigier ; M. et M^{me} Xantho ; comte Stadnicki ; MM. Raiberti et Poullan députés ; M. Honoré Sauvan, maire ; comte Platter ; vicomte de Paris ; M. Massengy-d'Auzac ; M. Guilhomet ; la princesse D'Olgorouki ; M^{me} de Kerwegin ; M^{me} d'Avezan et M^{me} de Monjo ; M^{me} de Berteux ; M. et M^{me} Thaon et leur fille ; M^{me} la générale Castex ; la comtesse de Bous-sène ; M. et M^{me} Raiberti ; la comtesse Avete ; le baron d'Espeletta ; M^{me} Bouret ; M^{me} Nicot et Villemain ; M^{me} Barety ; M^{me} Billelta ; M. Aubé, ingénieur.

M. Pietri, secrétaire de l'impératrice Eugénie ; comte Zomoyski ; comtesse Branicka ; comtesse Tyskiewicz ; comtesse Lubormirska ; M. et M^{lle} de Batourine ; M^{me} Baschmakoff ; comtesse Olga Platter ; comtesse Pedrieska ; comtesse de Bertieux ; comte E. Brunetta d'Usseaux ; prince et princesse Galitzine ; les généraux Joly, gouverneur de Nice, Caze et O'Farrel ; M. et M^{me} André Chauchard ; M. Grassi, secrétaire général et M^{lles} ; M. Clause, chef de cabinet ; M. Machemin, vice-président du Tribunal civil et M^{me} ; M. Vial, président du Tribunal de Commerce ; Comte Alziary de Malausséna ; la baronne de Stakelberg, etc.

Après la cérémonie religieuse, les deux époux se sont rendus dans la sacristie où les nombreux amis qu'ils

comptent dans notre ville sont allés leur exprimer leurs vœux les plus sincères de bonheur et de félicité.

Un déjeuner a été ensuite offert par le Prince et la Princesse d'Essling, en leur somptueuse demeure de Nice.

La Reine Victoria quitte Nice aujourd'hui, mardi, pour rentrer en Angleterre, via Cherbourg.

Le séjour à Nice de la Reine aura été de sept semaines ; c'est le plus long que la Souveraine britannique ait fait sur le continent.

Sa Majesté a remis au Maire de Nice, trois mille francs pour les pauvres de la ville. Elle a fait remettre à Sir James Harris, consul général d'Angleterre, une égale somme pour les œuvres britanniques de cette ville.

La Reine a fait, en outre, divers cadeaux aux person-nages officiels et aux personnes qu'Elle sait s'être employées pour lui être agréable.

Jeudi, un dîner suivi de réception a eu lieu à la résidence royale. Les convives de la Reine étaient le prince et la princesse d'Essling et M^{lle} Rose Ney d'Elchingen. A la réception avaient été priés : le général et M^{me} Joly et le Maire de Nice. Pendant le dîner et au cours de la réception, la musique du 3^{me} de ligne a donné un concert sur la terrasse de l'Hôtel.

UN ARTICLE DE M^{me} SÉVERINE

On connaît les liens d'affectueuse parenté qui unissent notre famille Princière et celle de Charles-Théodore, Duc en Bavière. D'autre part, les malades de toute notre région ont éprouvé maintes fois depuis 20 ans les bienfaits de sa science médicale ; à ce titre, nous croyons devoir analyser le bel article que M^{me} Séverine a publié dans le *Journal* sur les noces d'argent de ce prince médecin.

Ce sera aujourd'hui fête à Munich et; au château de Tegernsee.

Car dans la ville aux cent palais, car dans la demeure au toit béni, est un homme qui sut payer sa dette ; qui devina l'immense injustice dont il bénéficiait ; qui s'efforça, par un élan surhumain d'équité et d'amour, de réparer, d'expier la faveur du destin.

Il s'appelle Charles-Théodore de Bavière, il est duc et de sang royal — et il s'est fait le médecin des pauvres.

Le prince Maximilien de Saxe, lui, récemment s'est fait prêtre, abdiquant ses titres, ses orgueils. Son noviciat, il l'avait accompli hors de toute règle, dans les bas quartiers de Londres, où sa charité, son zèle, sa tendresse envers les gueux sont demeurés légendaires. Il n'est plus aujourd'hui que le docteur Wettin, vicaire, à Nuremberg. Il porte aux désespérés l'espoir, la consolation aux inconsolables, réussit à la guérison des âmes... et son austérité, son renoncement l'ont fait l'égal des plus dénués.

L'autre ne s'était point mis d'Eglise : ce sont ses Noces d'argent avec la princesse Marie-Josèphe de Bragançe qui seront célébrées en ce jour.

Il y a vingt-cinq ans que les époux s'unirent — et cette union fut peut-être sans orages, le pacte conjugal fut peut-être resserré, justement en raison de l'œuvre qu'ils entreprirent ; de la noblesse d'âme qui les fit bifurquer au carrefour de la destinée, dédaigner la route plane pour le chemin des cimes !

L'amour, si beau qu'il soit, et tant profonde que soit la tendresse qui lui succède, n'ont que bien rarement le pouvoir d'enfanter tel miracle d'accord, telle merveille d'harmonie.

Il est une récompense ; le fruit d'un commun effort ; le résultat d'une association d'âme, d'idées, où disparaissent les sexes, pour faire place à l'unité absolue, à la fonte de deux personnalités en un vouloir unique.

Ce qu'ils voulurent, c'est le Bien. Elle ne fut pas l'obstacle, mais l'alliée. Ses préjugés de naissance, ses fiertés de race s'adoucirent en la compréhension de la tâche admirable que s'était donnée son compagnon. Elle ne témoigna pas de répulsion à ses travaux, à ses recherches, à ses fatigues. Elle ne manifesta point d'hostilité aux doctes bouquins, aux poudreuses paperasseries, aux appareils fantastiques par qui la science se revêt de sorcellerie. Elle ne trouva point qu'une parure valait mieux qu'un bienfait... et ses mains s'ouvrirent, généreuses comme son cœur.

.*

Contre toutes les misères qui sollicitent la pitié, une surtout avait fixé l'attention de Charles-Théodore : la cécité.

Qu'un être humain fût privé de ses yeux, d'envisager les beautés de l'art ou de la nature, de contempler des traits chéris, de refléter la splendeur des astres, cela lui apparaissait un malheur pire que tous les autres.

Aussi choisit-il pour but de le prévenir ; de détourner des pauvres gens, déjà frustrés de tant de choses, cette ultime calamité.

Il passa son doctorat, conquît ses diplômes. Peut-être ses parchemins nobiliaires lui semblèrent-ils bien peu de chose auprès du brevet lui conférant licence de soigner et de guérir.

Une grande partie de ses revenus passa à fonder des cliniques. Les indigents y affluaient, plus nombreux chaque jour ; venant de loin, car ils savaient que non seulement ils seraient soignés, peut-être guéris, mais qu'encre on leur parlerait avec déférence, avec douceur. Et que les remèdes ne leur coûteraient guère...

Dans la rue, sur son passage, les femmes attentives, émues, se désignaient : « le bon duc ». On ne lui connaissait pas d'ennemis, en dépit de son rang, de sa fortune. Les plus farouches à souhaiter le nivellement des classes, les précurseurs du monde nouveau, l'épargnaient dans leurs anathèmes ; sentant que son dévouement avait, lointaines, confuses, des origines parallèles aux plus sublimes de leurs rêves !

Volontairement ou inconsciemment, il réglait sa rançon ; achetait de son savoir, de son zèle, de ses veilles, de ses fièvres, le droit d'être heureux. Tout duc qu'il fût, ce n'était pas un inutile ; tout riche qu'il pût être, il s'affirmait, largement, en « partageux ».

A toute heure de nuit, lorsque des gens mal mis, une ouvrière nue-tête, un paysan en sarrau venaient frapper à la porte de la résidence ducal, on voyait, à sa suite, sortir le docteur Charles-Théodore.

Suivant son guide il se hâtait, vers quelque chaumière isolée, vers quelque faubourg écarté. Il pénétrait dans les pauvres demeures ; en affrontait, sans broncher, toutes les disgrâces ; pressait en sa main la main du malade ; rassérénait les esprits, calmait les cœurs ; griffonnait l'ordonnance — et « payait sa visite » sans avoir l'air, sur la table de bois blanc.

Il n'a pas cessé, depuis. Ce qu'il fit, il le fait encore, et le fera toujours.

Ah ! oui, il y en aura, des brassées de lilas et d'aubépine, pour les Noces d'argent de Charles-Théodore de Bavière et de Marie-Josèphe de Bragançe, le Bon Duc et la Bonne Duchesse !

Que, de très loin, le salut de ceux qui aiment les pauvres, s'en aille, parmi les lilas et les aubépines, vers le château de Tegernsee...

Lettre de Paris

Paris, 1^{er} mai.

Voici venue la saison des peintres : ils sont, suivant un mot d'Hugues Le Roux, les « maîtres de l'heure ». Pour l'instant tout Paris se précipite aux Salons. Ce n'est pas que le public s'intéresse prodigieusement aux choses picturales, car dès que le Salon est inauguré, personne ne veut plus en entendre parler ; mais il est de bon goût d'assister à l'inauguration et d'être du vernissage ; et là encore il ne s'agit point de voir, car l'essentiel est d'y être vu ; au point de vue critique il est également de bon ton de trouver le Salon moins intéressant que celui de l'année précédente, et d'afficher un visage déçu. Et l'an prochain, ce sera encore la même chose, de sorte qu'il en faudrait conclure que dans un laps de temps indéfini, la peinture ne vaudra plus rien du tout. Par bonheur il n'en va pas tout à fait ainsi et, en dépit du snobisme contemporain, il se trouve encore bien des peintres qui travaillent sincèrement leur art et que les connaisseurs savent apprécier ; la vérité est, au contraire, que jamais le mouvement artistique ne fut plus considérable qu'à l'heure présente, et que s'il est vrai que nous ne possédons guère de grands génies (mais ne soyons pas trop exigeants), il convient de reconnaître que les hommes de grand talent sont légion, et il me semble que c'est bien quelque chose.

Mais j'ai hâte de commencer avec nos lecteurs ma promenade à travers les Salons, qui sont encore cette année, contigus et logés dans la vaste galerie des machines, à peine assez grande pour contenir tous ces milliers de toiles ! Que serait-ce si la peinture était un bon métier !

Donc, procédons par ordre, et parcourons d'abord la Société des Artistes français :

Parmi les pages d'histoire et ce qu'on appelle, en argot d'atelier, « les grandes machines », le beau plafond de M. Jean-Paul Laurens, une *Mort de Géta*, par M. Rochegrosse, et l'immense panneau où le bon marinier Tattegrain a représenté le plus dramatique épisode du siège de Saint-Quentin, se distinguent tous trois par les plus hautes et les plus fortes qualités. La toile de M. Rochegrosse : l'empereur Géta assassiné dans les bras de sa mère par son frère Caracalla, est une page essentiellement dramatique, traitée comme le *César* et le *Vitellius*, qui firent connaître l'artiste, dans une gamme de pourpre qu'Henri Regnault eût aimée.

Quelques détails paraîtront à beaucoup trop soignés, trop étudiés, mais le contraste entre ces fleurs, ces tentures, ce luxe raffiné de la Rome impériale et cette scène d'impitoyable tuerie n'en est que plus saisissant.

L'incident choisi par M. Tattegrain est celui où les Espagnols chassent les femmes et les enfants.

Au milieu d'une soldatesque affamée de pillage et de luxe, les malheureuses créatures se hâtent, sanglotantes, hurlantes, demi-nues, et trébuchant à chaque pas sur les cadavres amoncelés. Une atmosphère de meurtre et de violence domine cet horrible scène. Il y a, de tous côtés, d'admirables morceaux de peinture, des chairs sanglantes et meurtries d'un rendu absolument merveilleux.

Les grandes toiles sont un peu la caractéristique de ce Salon. Dans celle qu'il intitule *Sérénité*, M. Henri Martin a mis — et c'est assez son habitude — autant de talent que de douce poésie.

Les deux vieillards qui se tiennent la main font penser aux célèbres figures de cet admirable *Soir de la Vie*, qui mit le peintre Besnard au premier rang de l'école moderne. C'est la même impression de tendresse et de recueillement.

Quelques-uns de ces grands morceaux (la *Partie de foot-ball* et les *Pazzi* entre autres) dépassent les dimensions permises.

La seconde mesure à peu près cent cinquante mètres de superficie. Elle tient, à elle seule, un panneau tout entier.

Les *Joyeux ébats*, de M. Chabas, se présentent sous des dimensions plus restreintes et n'en sont que meilleurs. Rien de plus séduisant que cette bande de femmes et de jeunes filles esquissant dans un coin de rivière une ronde folle.

Si nous avions tenu une mesure exacte du talent dépensé, c'est évidemment par le portrait que nous aurions dû commencer cette étude.

Il y a, dans les deux expositions rivales, des portraits vraiment beaux.

Ils ne nous démentiront pas, ceux qui verront la dame en violet de M. Bonnat, les portraits de MM. Henner, Benjamin Constant, Jules Lefebvre.

Il y en a qui font penser à Clouet, comme ceux de M. Gorguet, ou à Lawrence et à Van Dyck, comme ceux de M. Machard, ou à Terbourg, comme ceux de M. Paul Thomas.

M. Jules Lefebvre et M. Bonnat offrent toujours le même contraste. L'un a pour lui le dessin le plus chatié, la finesse du modelé, l'élégance de la touche ; l'autre, la couleur et l'énergie.

M. Bonnat devait joindre, à son portrait de femme, l'effigie du nouveau Président de la République. Il n'a pu terminer à temps, et nous n'y perdons rien. Le maître nous donne, en échange, un superbe paysage dont le pays basque lui a fourni la matière : un coin de route poussiéreuse, aveuglante sous des chênes verts.

L'œuvre, nous le répétons, est superbe et place le grand portraitiste parmi les paysagistes les plus renommés, entre Diaz et Rousseau.

M. Marcel Baschet retrouvera, avec son grand portrait de famille, qui fait penser au *Largillière* de la salle Lacaze, le succès que remporta le *Francisque Sarcey entouré des siens*.

Son portrait de femme en noir avec un enfant sur les genoux aura un égal succès. C'est un adorable bijou où l'adresse manuelle et la science, le sentiment de la couleur sont portés au plus haut degré.

Mais la palme appartient, cette année encore, au peintre des *Propos galants* au maître Roybet. Son portrait du docteur Laffont suffirait à établir une réputation. Celui du paysagiste Guillemet est une pure merveille. Ce simple morceau résume tout l'art du portraitiste et du peintre ; il vaut, à lui seul, des kilomètres, des myriamètres de peinture d'histoire, et comme disait l'enthousiaste Diderot à propos d'une écuille de Chardin, c'est le « fin du fin ».

Les paysagistes, les peintres de genre et les peintres militaires soutiennent avec beaucoup d'éclat également, le renom français.

Parmi les paysagistes, nous citerons le dernier survivant de l'école romantique, le compagnon de Français, cet

Harpignies, dont les quatre-vingts ans n'ont pas affaibli la main, M. Quignon, toujours mâle et robuste, M. Adrien Demont, dont les *Nuées* mériteraient de longues lignes, M. Paul Buffet, qui a quitté le style et le retrouve, comme en se jouant, dans son paysage abyssin. Signalons encore : M. Petit (*Lever de Soleil*), M. Dieterle (*la Dernière Meule*), M. Tronel (*la Meuse à Dordrecht*), M. Biva (*Déclin du jour*), M. Le Carpentier (*Un coin de la Mare aux saules*), M. Montholon (*le Chemin des Marais*).

Parmi les œuvres des peintres de genre nous trouvons, au premier rang, une servante et des cuivres de M. Bail, d'admirables pèlerins de Buland, le *Retour du travail* et un *Chant du soir*, de M. Geoffroy, un pêcheur de M^{me} Virginie Breton, peinture saisissante et forte, la *Coquetterie*, de M. Maurice Lard, et le gracieux triptyque où M. Gérôme évoque, avec son esprit et son art habituels, le joli conte de *l'Amour mouillé*.

Dans la peinture militaire, le succès ira à la *Dictée d'Austerlitz*, par M. Lecomte du Noüy, à un autre épisode de cette bataille : les *Drapeaux*, et aussi à cette page admirablement venue : le *Départ des Conscrits en Egypte*, signée Clairin, un nom connu et toujours aimé.

Dans ce genre, qui échappe à tout classement, M. Bouguereau se montre toujours impeccable et gracieux, M. Fantin-Latour reste fidèle à son rêve poétique, M. Henner, enfin, demeure le premier des rares poètes qui ont reçu le don de nous séduire et de nous consoler des ennuis et des trivialités de la terre.

Mais ma lettre est déjà longue et je ne pourrai en une seule fois vous parler des artistes du Champ de Mars.

Ce sera donc l'objet d'un prochain compte-rendu. Puisque le mois tout entier est aux beaux-arts, sans doute ne sera-t-il pas trop tard de vous en écrire à nouveau la semaine suivante.

S. L.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHES

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Capital, 500,000 francs

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en **Assemblée générale ordinaire, le Vendredi 19 Mai 1899, à neuf heures un quart du matin**, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport des Commissaires ;
- 2° Rapport du Conseil d'Administration ;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1898-1899 et décharge s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Nomination d'un Administrateur en remplacement d'un Administrateur sortant ;
- 6° Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution ;
- 7° Tirage au sort de vingt obligations.

L'Assemblée générale se compose des porteurs d'au moins vingt actions.

Les titres devront être déposés au siège social ou dans les principaux établissements de crédit au moins deux jours avant l'Assemblée.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en **Assemblée générale extraordinaire le Vendredi 19 Mai à dix heures du matin**, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Agrandissement des Marchés ;
- 2° Création de ressources par augmentation de capital, obligations ou tous autres moyens pour couvrir les dépenses qui en résulteront ;
- 3° Modifications aux articles 5, 14, 17, 23 et 27 des statuts,

L'Assemblée générale se compose des porteurs d'au moins 20 actions.

Les titres devront être déposés au siège social ou dans les principaux établissements de crédit, au moins deux jours avant l'Assemblée.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire, à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le douze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le Domaine privé de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Albert I^{er}, Prince Souverain de Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de madame Louise PUECH, propriétaire, ex-prieure du monastère du Carmel, à Monaco, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude ;

1° Un immeuble situé à Monaco, ou quartier de La Colle ou Révoires, dénommé *Monastère du Carmel*, comprenant : 1° Une grande maison élevée sur rez-de-chaussée de deux étages avec chapelle ; 2° Une petite villa attenante et élevée également de deux étages sur rez-de-chaussée, sol, cour et jardin, le tout d'une superficie d'environ deux mille cent mètres carrés, figurant au cadastre sous les nos 71 et 75 de la section A, joignant : au nord, la propriété de monsieur Urbain Bosio ; au midi, la route créée par monsieur Plati ; à l'est, monsieur Adrien Parodi et l'immeuble ci-après désigné et à l'ouest, un sentier qui le sépare de la propriété de madame Plati.

2° Un terrain situé à l'est dudit immeuble auquel il est contigu d'une superficie approximative de cinq cents mètres carrés, figurant au cadastre sous le n° 108 de la section A, confinant : au midi, monsieur Adrien Parodi ; au nord, la propriété acquise par le Domaine de monsieur Deffay ; à l'est, madame Viale et monsieur Biovès, et à l'ouest l'article ci-dessus.

Cette vente, comprenant aussi des biens mobiliers, a eu lieu moyennant le prix principal de **225,000 francs**.

L'expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles sus désignés, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ces immeubles.

Monaco, le 2 mai 1899.

Pour extrait : VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

AVIS

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré, monsieur Jean-Baptiste CONTE et madame Marie-Agnès-Adélaïde GAL, son épouse, modiste et couturière à Monaco, ont vendu à monsieur Jean-Baptiste RATTO et madame Marie-Antoinette REYNAUD, modiste, son épouse, demeurant ci-devant à Nice et actuellement à Monaco, le fonds de commerce de modiste que madame Conte exploitait à Monaco, avenue de la Costa, hôtel de Russie.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, dans le délai de huitaine, sous peine de forclusion.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

AVIS

Suivant contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le douze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré, madame Louise PUECH, propriétaire, ex-prieure du Monastère du Carmel à Monaco, demeurant à Monaco, a vendu au Domaine privé de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Albert I^{er}, Prince Souverain de Monaco, la marque de la liqueur du Mont-Agel, avec les brevets, les formules, etc.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, dans le délai de huitaine, à peine de forclusion.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi trois mai courant, à deux heures du soir et jours suivants, s'il y a lieu, à la *Villa des Lauriers*, sis boulevard du Nord, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : lits complets, armoires à glace, commodes, meubles de salon, buffets, tables et chaises de salle à manger, bureaux, pendules, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi dix mai courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, tels que : lits complets, armoires, buffets, canapés, chaises, fauteuils, glaces, tables, tapis, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
L'Huissier, BLANCHY.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement du 28 avril courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de Monaco a déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour, le sieur Victor GRAMIN, boulanger, demeurant à Monaco.

Aux termes du même jugement, M. Emile Messié, Juge du siège, a été nommé Commissaire, et M. Lazare-Sixte Raybaudi, syndic provisoire de ladite faillite.
Monaco, le 29 avril 1899.

Pour extrait conforme :
Pour le Greffier en chef,
A. Croco, C. G.

AVIS

Par jugement en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté a déclaré en état de faillite le sieur DOMINIQUE MAURI, dit MILAN, entrepreneur de terrassements, demeurant à Monaco, et a fixé provisoirement à ce jour l'ouverture de ladite faillite.

M. PICOT-LABEAUME, juge du siège, a été nommé Commissaire, et M. Auguste Croco, syndic provisoire de ladite faillite.

Pour extrait conforme délivré en exécution de l'article 413 du Code de Commerce.
Monaco, le 2 mai 1899.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Jean DELPIANO; Monsieur et Madame Henri MÉDECIN, née DELPIANO; Mademoiselle Marie MÉDECIN; les familles CROVETTO, CIAIS, MÉDECIN, LEMAIRE, TEISSEIRE, DELPIANO, GINDRE, BOEUF, CURTI, BARRELLI, LEFRANC, BLANCHY, CAISSON, TOMA, AJANI, NOTARI, BAUD.

Ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Françoise-Rosalie DELPIANO
née CAISSON

leur épouse, mère, grand-mère, parente et alliée, décédée à Monaco, le mardi 2 mai 1899, dans sa 62^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Et les prient de vouloir bien assister aux obsèques qui auront lieu le mercredi 3 courant, à 10 heures précises du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Caroline, n° 5, à la Condamine.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces pénibles circonstances, et de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 30 avril 1899

MENTON, yacht à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Durand,	sur lest.
NEWCASTLE, vapeur <i>Duchess</i> , angl., c. Ingram,	houille.
NICE, vapeur <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Schaffino,	passagers.
SAN STEFANO, b. <i>Loffredo Tommaso</i> , ital., c. Baldassari Pannelli, charbon.	terre.
NICE, b. <i>Favorite</i> , fr., c. Lichié,	bois.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	sable.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. <i>Petit-Vincent</i> , fr., c. Joubert,	id.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Saint-Jean-Baptiste</i> , fr., c. Logrono,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.

Départs du 23 au 30 avril

MENTON, yacht à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Durand,	sur lest.
Id. goëlette <i>Marie-Clotilde</i> , fr., c. Rostagni,	id.
NICE, vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Schaffino,	passagers.
Id. b. <i>Favorite</i> , fr., c. Lichié,	sur lest.
Id. b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	id.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Diva-Pougliano</i> , fr., c. Martella,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.

Le Théâtre, pour son numéro d'Avril, a rencontré des fortunes inattendues et présente des grâces spéciales. Les *Truands*, de Jean Richepin, ont fourni, outre trois belles scènes, trois admirables portraits dont celui en couleurs de Mademoiselle Laperce, un véritable chef-d'œuvre. *Beaucoup de bruit pour rien*, l'opéra-comique de M. Puget, à quatre scènes des mieux réussies, et quatre portraits dont celui de la jolie débutante, M^{lle} Mastio, *Madame de Lavallette*, le grand succès du Vaudeville à quatre de ses scènes les plus émouvantes; et enfin la *Messaline*, du théâtre de Monte Carlo, est montrée dans tous ses détails, telle qu'elle vient d'être acclamée. Pour les toilettes modernes, il a fallu revenir au *Lys Rouge*, mais nos lectrices ne s'en plaindront pas, car rarement on n'en a vu de plus jolies. Le prochain fascicule (mai), dont l'apparition sera avancée de quelques jours, sera presque entier consacré à *Plus que Reine*, et l'on peut s'inscrire dès à présent.

Prix du numéro : 2 francs.

Monsieur TAFFE, électricien, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, désireux de la satisfaire, il vient de transférer, pour cause d'agrandissement, ses bureau, magasin et atelier
38, RUE GRIMALDI, 38

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
24	762.3	62.0	61.3	60.0	59.7	16.0	18.5	21.0	16.0	14.5	83	S.-O. léger	Variable					
25	55.6	55.5	55.8	55.4	56.0	16.0	18.0	19.2	15.5	14.2	86	S.-O. fort	Nuageux					
26	52.0	49.6	47.8	47.5	49.8	16.0	19.0	22.0	18.0	15.0	77	S.-O. très fort	Beau					
27	52.3	53.0	53.6	54.7	56.0	17.0	19.5	22.0	17.5	16.0	82	S. O. léger	id.					
28	58.6	59.0	59.0	59.0	59.2	17.0	19.0	22.0	17.0	16.0	89	id.	id.					
29	58.2	58.3	57.3	57.4	57.8	16.5	19.0	21.5	16.0	15.5	88	N.-E. léger	Nuageux					
30	56.7	56.0	55.6	55.5	56.0	16.5	19.2	21.6	17.6	16.0	89	id.	Beau					
DATES											24	25	26	27	28	29	30	Pluie tombée: 00 ^{mm}
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	21.0	19.5	22.0	22.0	22.0	21.5	
											Minima	14.0	14.0	13.5	13.5	15.0	14.0	14.0

ASTHME OPPRESSION, CATARHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. GUÉRISON par le **PAPIER GICQUEL**. Même résultat avec le **PAPIER GICQUEL**; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 8 fr. la boîte. **CIGARES ou PAPIER**. 14, rue Delacroix, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1899

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1883; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

English spoken — Man spricht deutsch

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

DAME Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :

<i>L'Indicateur-Chaix</i> (paraissant toutes les semaines).....Fr.	> 75
<i>L'Express-Rapide</i> (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères.....	> 70
<i>Livret-Chaix continental</i> { 1 ^{er} vol., réseaux français.....	1 55
{ 2 ^e vol., services étrangers.....	2 >
<i>Livret-Chaix spécial de chaque réseau</i>	> 40
<i>Livret-Chaix spécial des Environs</i> (sans les plans coloriés).....	> 40
<i>Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte</i>	> 50
<i>Livret-Chaix spécial des Environs de Paris</i> avec dix plans coloriés.....	1 >